

Southern Cigar et Tob, 1/12	0 05
Old Judge	1 20
B. C.	0 85
Puritan	0 90
Pine Cut Chewing 1/10	0 90
Derby Plug, 3, 7 & 1/12	8 50
Old Virginia, 3, torquette	0 00
Old Chum Chewing palette	0 00

Thés.

Noirs.	
(Prix à la livre.)	
Congous 1/2 caisses	0 10 0 60
" caddies	0 18 0 50

De l'Inde.

Darjeelings	0 35 0 42
Assam Pekoe	0 20 0 40
Pekoe Souehong	0 17 0 35

Vertu de Chine.

Gunpowder, extra, caisses	0 42 0 50
" ord. 1/2	0 20 0 38
Young Hyson, ext.	0 42 0 50
" 1e qual.	0 35 0 40
" ord. 1/2	0 22 0 28
" 2e 1/2	0 15 0 19
" 3e 1/2	0 12 0 17

Japon.

1/2 caisses, Finest May	0 38 40
Caisses fin à choix	0 25 0 36
" moyen à bon	0 18 0 24
" commun	0 15 0 18
" Nagasaki, Pekoe	0 10 0 22
" " P.olong	0 14 0 15
" " P. à can.	0 10 0 19
" " Poussière	0 09 0 11

Vinaigres.

De M. M. Lefebvre & Cie.

Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38
Côte d'Or, Bordeaux	0 23
Extra Crystal Pickling	0 28
Ordinary	0 23
Vin blanc XXX	0 25
" " X	0 20
" " X	0 17
Cidre clarifié XXX	0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45
" " doub.	0 35
Spécial X	0 16

De Alfred Robitaille.

Eureka extra, à l'estragon	(en fût) gal. 0 00 0 60
" " "	0 00 0 45
" Nos 2&3	0 35 0 40

Vinaigre "Eureka" gal.	0 00 0 35
" "XXX"	0 00 0 27
" "XX"	0 00 0 23
" "X"	0 00 0 20
" "Pure Cider"	0 00 0 16

Vins.

Non Mousseux.	
Bordeaux ord. caisse	2 60 3 50
" " gal.	0 90 1 10
" " Médoc caisse	4 05 5 05
" " St-Julien "	5 05 6 05
" " Châteaux "	4 25 21 00
Bourgogne " " " " "	7 00 20 00
" ordinaire gal.	0 90 1 10
Sicile " " " " "	1 35 1 60
Sherry " " " " "	4 50 11 00
" " " " " " "	0 95 4 00
Porto " " " " "	0 00 15 00
" " Gordon & Cie " " "	0 00 3 75
" " " " " " "	2 10 4 00
Moselle " " " " "	15 00 21 00
Sauternes " " " " "	5 05 6 05
Graves " " " " "	5 50 6 50
Malaga, Gordon & Cie " " "	0 00 4 00
Claret L. Pinaud qts " " "	0 00 2 60
" " Faure Frères gal. " " "	0 00 0 90
Robertson Bros (Porto) " " "	1 50 10 00
" " Sherry ca. " " "	0 00 10 00
" " gal. " " "	1 50 8 50

Mousseux.

(Prix à la caisse.)	
Bourgogne Mousseux	00 00 00 00
Moselle Mousseux	12 50 18 50
Hock Mousseux	12 50 14 00
Saumur, Tessier & Co.	13 00 14 50
Nerea Raphael.	13 00 14 50

Champagnes.

grts.		pts.	
J. Mumm.	23 00	25 00	00
G. H. Mumm.	28 00	30 00	00
Arthur Boderer	28 00	24 00	00
Vve Cliquot	28 00	30 00	00
Eug. Cliquot	24 00	00 00	00
Pommery	28 00	30 00	00
Morizet	23 00	24 00	00
Louis Roderer	28 00	30 00	00
Gold Lack Sec	27 00	29 00	00
Piper Heidsieck	27 00	29 00	00
Perrier-Jouet	28 00	30 00	00
E. Mercier & Cie., carte d'or	28 00	30 00	00
Gd vin des Ambassades.	12 50	13 75	00
Vin des Princes.	22 00	23 00	00
Vin d'été.	16 00	17 00	00
E. Casanove.	22 00	00 00	00
Tessier.	14 00	15 50	00
Imperial extra dry.	00 00	15 50	00

Vins toniques.

Vin de Chevrier.	dz. 12 50 13 00
Stimulant au vin de Rancio	0 00 0 00
Vin St-Michel.	qrt caisse 8 50
" " " " " " "	0 50 0 50
Vin Viak.	dz. 12 50

Cuir et Peaux.

Cuir à semelles.

(Prix à la livre.)	
Spanish No 1, 18 lbs moy.	0 23 0 24
" " No 1, 25 lbs et au-d.	0 00 0 23
" " No 1, léger.	0 22 0 23
" " No 2.	0 21 0 22
" " No 2, 18 lbs moy.	0 22 0 23
Zanzibar	0 19 0 20
Slaughter sole No 1 steers	0 24 0 26
" " " " " " "	0 22 0 24
" " " " " " "	0 00 0 22
" " " " " " "	0 28 0 30
" " " " " " "	0 26 0 28

Cuir à harnais.

(Prix à la livre.)	
Harnais fins à la main	0 27 0 28
" " No 2	0 24 0 26
" " fins à la roue	0 26 0 28
" " taureau	0 24 0 25

Cuir à empeignes.

(Prix à la livre.)	
Vache cirée mince	0 30 0 40
" " forte No 1	0 28 0 35
Vache grain, pesante	0 33 0 35
" " écossaise	0 33 0 38
Taure française	0 80 0 90
" " anglaise	0 80 0 90
" " canadienne, Lion	0 70 0 75
Veau can. 25 à 30 lbs	0 65 0 75
" " " " " " "	0 55 0 65
" " 45 et plus	0 50 0 60
Vache fendue Ont H.	0 25 0 30
" " " " " " "	0 25 0 30
" " " " " " "	0 25 0 30
" " " " " " "	0 00 0 20
" " " " " " "	0 23 0 26
" " Jun. m. & light	0 16 0 20

Cuir vernis.

Vache vernie.	ord. pied 0 15 0 17
" " d'Ontario	0 14 0 16
Cuir verni "Enamel"	0 15 0 17

Cuir fins.

Mouton mince.	dz. 2 00 6 00
" " épais	10 00 0 00
Dongola glacé, ord. pied	0 14 0 25
Kid Chevette	0 25 0 30
Chèvre des Indes glacé	0 08 0 10
Kangourou	0 35 0 50
Dongola dull	0 15 0 22
Buff d'Ontario H.	0 14 0 15
" " H. M.	0 13 0 14
" " M.	0 00 0 13
" " L. M.	0 00 0 13
" " No 2	0 00 0 11
Buff de Québec H.	0 13 0 15
" " H. M.	0 12 0 18
" " L. M.	0 00 0 12
" " M.	0 00 0 12
" " No 2	0 00 0 11
Glove Grain Ontario	0 12 0 13
" " Québec	0 11 0 12
Pebble " Ontario	0 12 0 14
" " Québec	0 11 0 13

Cuir à bourruces.

Cuir à bourruce No 1	0 00 0 20
" " No 2	0 00 0 18
Cuir fini français.	0 00 0 20
" " russe	0 20 0 25

Peaux.

(Prix payés aux bouchers.)	
Peaux vertes, 100 lbs, No 1	0 00 8 00
" " " " " " " " "	0 00 7 00
" " " " " " " " "	0 00 6 00
Veau No 1.	0 00 0 09
" " No 2	0 00 0 07
" " de la campagne.	0 00 0 05
Agneaux et moutons, pièce	0 00 0 00
" " du printemps	0 00 0 10
" " Steers par 100 lbs.	7 00 7 50

(Pour peaux assorties et inspectées.)

Peaux de l'Ouest, No 1	0 00 0 05
" " " " " " " " "	0 00 0 00

Laines.

Toison du Canada	lb. 0 00 0 00
Arrachée, non assortie	0 21 0 22
A. extra supérieure.	0 23 0 24
B. supérieure.	0 21 0 22
Noire, extra.	0 20 0 22
Noire	0 00 0 17
Cap de B. E. en suint.	0 14 0 16
Australie, lavée.	0 00 0 00
Buenos Ayres, lavée.	0 30 0 33
Natal, en suint.	0 15 0 16

UN PEU DE TOUT

Il est entendu que tous les remèdes contre les cors aux pieds, cette si douloureuse infirmité, sont souverains, et nous ne manquerons pas de présenter notre recette comme telle.

Vous prenez neuf parties en poids de collodion et une partie d'acide salicylique, puis vous laissez l'un se bien dissoudre dans l'autre et vous ajoutez une quantité de chanvre indien, *cannabis indica* pour employer le nom savant, suffisante pour colorer le liquide en verdâtre; naturellement vous renfermez dans une bouteille bien bouchée, car le collodion aurait une tendance déplorable à s'évaporer. Pour triompher de vos cors, servez-vous d'un pinceau en marbre, en poil de chameau, etc.; et appliquez-vous de la mixture trois soirs de suite. Au bout de ce temps vous prenez un bain de pied et les cors se détachent.

L'état des Banques d'Épargne du gouvernement, au 30 avril, publié dans la *Gazette du Canada* de samedi dernier. D'après cet état, il ressort que les sommes déposées au 1er avril étaient de \$17,416,843.62, les dépôts, pendant le mois, ont été de \$225,714.25, soit \$17,642,557.87 au chapitre des recettes. Les dépôts ont retiré \$299,096.20, ce qui laissait à \$17,343,461.67 le montant des dépôts dans les banques d'épargne. Ce chiffre doit être diminué cependant de \$625,069.01 par suite de virements aux caisses d'épargne postales de \$238,540.76 provenant de la banque d'épargne d'Annapolis, N. E., et de \$386,528.25 provenant de la banque d'épargne de New-Glasgow, N. E. C'est donc, \$16,718,

392.66 que les banques d'épargne ont en mains au crédit des déposants.

En réalité, les dépôts ne perdent que \$73,381.95.

La Gazette du Canada publie le règlement suivant concernant l'importation du fumier provenant d'animaux :

1. L'importation du fumier de cochons est prohibée.

2. Le ministre de l'Agriculture est autorisé à donner instruction aux vétérinaires en charge de déclarer endroit infecté dans le sens des dispositions de "l'Acte concernant les épizooties" tout wagon de chemin de fer ou autre moyen de transport par terre ou par eau qui apporte un engrais animal en Canada, chaque fois qu'il y aura raison de croire, ou aura soupçon bien fondé que cet engrais serait une source de danger en tant qu'il s'agit de l'introduction de la maladie; et le déchargement de ce wagon ou autre moyen de transport par terre ou par eau sera en conséquence prohibé, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné en conformité des dispositions du dit acte.

De la Correspondance austro hongroise:

Le gouvernement autrichien vient d'approuver les statuts d'une nouvelle Compagnie d'assurances qui se propose de garantir ses clients contre le risque du vol à effraction et risques similaires. Le fonds social s'élève à 500,000 florins soit un million de couronnes, en 2,000 actions de 500 couronnes entièrement libérées.

L'entreprise est due à l'initiative de M. Breitenfeld, ancien commissaire de police, et de M. Zoewenberg, directeur d'un journal d'assurances viennois.

On ne sait pas encore à quels taux de primes la Compagnie sollicitera la production, mais il y a lieu de supposer qu'ils seront très bas. Elle veut faire grand, trop grand peut-être, en établissant des succursales dans les villes de province ainsi qu'à l'étranger.

La réparation des objets en fonte est dans tous les cas fort difficile. Voici cependant, d'après *Manufacturer and Builder*, un procédé qui donnera parfois de bons résultats: il ne coûtera pas grand'chose d'en essayer.

On mélange bien intimement ensemble, et à sec, dans un mortier :

Sel ammoniac	2 oz
Soufre sublimé	1 oz
Limaille de fonte	2 oz

Pour en faire usage, y ajouter et mélanger vingt fois son poids de limaille de fer fraîche, piler le tout dans le mortier, mouiller avec de l'eau pour en faire une pâte et appliquer sur l'objet à réparer.

Après un certain temps, la pâte devient aussi résistante et aussi dure que le métal lui-même.

Au 30 avril dernier, la dette nette de la Confédération était de \$254,205,384.10, en augmentation de \$4,371,646.92 depuis le 1er mai 1896, et en diminution de \$2,159,887.01 sur le chiffre de la dette au 31 mars 1897.

Le total du revenu à compte du fonds consolidé du 1er juillet 1896 au 30 avril 1897 a été de \$31,934,721.92 en augmentation de \$1,960,093.38 sur la période correspondante de l'exercice antérieur. I